



## POURQUOI ACCUEILLIR DES VOLONTAIRES ?

### COMMENT ACCUEILLIR DES VOLONTAIRES ?

Une démarche simple avec un accompagnement dédié.

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative de l'Aube vous accompagne pour l'obtention de l'agrément local

**1. Pour définir votre projet d'accueil**  
Déterminer un contenu de mission adapté à votre structure et au volontaire  
Préciser les modalités de tutorat et les aspects financiers

**2. Pour obtenir l'agrément**  
Expliquer les attendus du dossier de demande  
Expliquer les différentes étapes

**3. Pour accueillir le/la volontaire**  
Répondre aux questions administratives liées à l'accueil et au suivi du volontaire  
Accompagner à la mise en œuvre de la formation civique et citoyenne ...

Le Service Civique représente un bénéfice pour tous

- **Pour les jeunes qui s'engagent**  
Le Service Civique leur offre une expérience de vie unique pendant laquelle ils pourront mûrir, gagner en confiance et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir.
- **Pour votre organisme**  
Le Service Civique permet d'amplifier vos actions, d'expérimenter des projets d'innovation sociale, et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.
- **Pour l'ensemble de la société**  
Tous peuvent bénéficier de l'action des volontaires sur le terrain, qui crée une nouvelle relation entre vos publics et votre structure.

## CONTACTS

Emeline HORREAUX  
[emeline.horraux@ac-reims.fr](mailto:emeline.horraux@ac-reims.fr)

DSDEN de l'Aube  
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement, aux sports et à la vie associative

30, rue Mitantier - CS 10371  
10025 TROYES cedex

DES MILLIERS DE JEUNES VOUS ATTENDENT SUR  
**SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR**  
#FAITESLESAUT



ASSOCIATIONS, FONDATIONS,  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS,  
SERVICES DE L'ÉTAT...

**DES MILLIERS DE JEUNES  
VOUS ATTENDENT**

*faites  
le  
saut*



Conception/Réalisation : Publicis Consultants - Photo couverture : © Cyril Masson / Photos Intérieur : © SIPA



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aube





## UNE EXPÉRIENCE UNIQUE OÙ SEULE LA MOTIVATION COMPTE

- Un engagement volontaire de 6 à 12 mois
- Au service de l'intérêt général
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Une mission de 24h hebdomadaire minimum
- En France ou à l'étranger

- Culture et Loisirs
- Éducation pour tous
- Environnement
- Solidarité
- Sport
- Intervention d'urgence en cas de crise
- Mémoire et citoyenneté
- Santé
- Développement international et action humanitaire

### UN CONTRAT SPECIFIQUE

- Un contrat d'engagement qui définit les liens de coopération entre le/la volontaire et l'organisme d'accueil
- Un accompagnement par un tuteur au sein de votre organisme
- Une participation du volontaire à une Formation Civique et Citoyenne (FCC) et une Formation aux Premiers Secours (PSC1), prises en charge par l'Etat

**Structure d'accueil** 107.58€ par mois et par jeune pour les frais liés à l'alimentation et au transport

473.04 € par mois versé directement au jeune

Bourse complémentaire de **107.68€ par mois au jeune** si la situation du volontaire le justifie

**ETAT** Protection du volontaire et droits à la retraite

La somme unique de **100€** (versée après les 2 mois de mission) pour la mise en œuvre de la formation civique et citoyenne

**100€** par mois et par jeune pour les frais liés au tutorat si la structure d'accueil est une association

Le Service Civique favorise les liens sociaux et intergénérationnels, et bénéficie à toute la société.

## DES AVANTAGES POUR LES JEUNES QUI S'ENGAGENT

### Pendant leur mission

- Un accompagnement personnalisé avec un tuteur dédié.
- La carte du Service Civique pour bénéficier d'avantages dédiés aux volontaires.
- L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés, cumulables avec l'indemnité mensuelle des volontaires.
- Une protection sociale complète, prise en charge par l'État.

### Après leur mission

- Une attestation officielle à conserver pour faire valoir leur engagement de Service Civique.
- Un engagement valorisable tout au long de leur parcours : formation, emploi, bénévolat...
- Des droits au titre de la retraite cumulés pendant la durée de leur mission.



“ Nos volontaires en Service Civique donnent à notre association une dimension intergénérationnelle qui séduit toutes les parties prenantes. Ces volontaires nous apportent encore un supplément d'enthousiasme, d'engagement et d'efficacité.

Une association d'accueil de volontaires

### DES EXEMPLES DE MISSIONS SUR LE DEPARTEMENT DE L'AUBE

- Solidarité** **Ambassadeur Mona Lisa** - ADMR Aube  
Accompagner les personnes âgées à rompre leur solitude
- Santé** **Sensibiliser à la pratique sportive dans une optique de santé** - Association Akilleus
- Éducation pour tous** **Accompagnement à la scolarité et aux loisirs en direction des enfants** - Association Action Jeunesse de l'Aube
- Culture et Loisirs** **Participer à la médiation et à l'organisation d'événements culturels** - Compagnie Kalijo
- Sport** **Aide à la mise en place du projet éducatif fédéral du club de football de Nogent** - Football Club Nogentais
- Environnement** **Animatrice environnement** - Centre d'Initiation à l'Environnement d'Othe et d'Armanche
- Mémoire et citoyenneté** **Ambassadeur de l'histoire** - Comité Chomedey de Maisonneuve
- Développement international et action humanitaire** **Participer à des projets de développement** - Comité Catholique contre la faim (CCFD)



“ L'implication et la motivation des jeunes participent à soutenir la dynamique dans les équipes d'agents titulaires en place, qui doivent penser leurs pratiques pour les transmettre aux jeunes en mission.

Une commune de 8 000 habitants